



## RETRAITE~~X~~

Le gouvernement, le MEDEF et une certaine presse évoquent la nécessité d'un report de l'âge légal de la retraite de 60 à 62 ans et de 65 à 67 ans dans le cas d'une carrière incomplète, en prétextant qu'il faut sauver les retraites avec leur argument favori : L'augmentation de l'espérance de vie.



Selon eux, un Homme vivrait donc 79 ans et une Femme 85 ans. Ce raisonnement a forcément un écho sur la population puisque « nos » détracteurs font des projections, des hypothèses d'ici 2050, en indiquant que cette augmentation de l'espérance de vie va déséquilibrer notre système de retraite puisqu'il y aura plus de retraités que d'actif. Le message étant passé, nos prétendants souhaitent une chose : Que les hommes et les femmes de ce pays se résignent. Tous les moyens sont bons pour faire avaler à la population que leur réforme des retraites est juste et indispensable. Le gouvernement veut nous faire croire tout et n'importe quoi, et demain il sera capable de (nous) faire gober que le saucisson est un fruit !

Ce qu'ils oublient de dire, volontairement, c'est que les chiffres actuels du calcul de l'espérance de vie correspondent en l'occurrence à la population née en 2010.

Ainsi, un Homme né en 1960 peut espérer vivre 67 ans et une Femme 74 ans. Des spécialistes de la santé reconnaissent dans les années à venir un tassement voir même une diminution de l'allongement de l'espérance de vie.

Enfin, quelque soit son espérance de vie, il ne faut pas négliger un point essentiel : **Chacun doit profiter de sa retraite**. Cependant, une étude récente indique que l'espérance de vie en bonne santé, c'est-à-dire être en pleine possession de ses moyens physiques et psychiques est de 63 ans pour un Homme et 64 ans pour une femme. Ce résultat n'est pas surprenant lorsque l'on connaît le monde du travail (horaires postés, contraintes physiques flexibilité, rendement, performance...) qui ne cesse de porter atteintes à la santé des salariés. Ceci explique donc qu'un salarié entre 63 et 64 ans risquera

de déclencher une incapacité. Ce rapport mentionne des grandes disparités selon sa catégorie sociale, en effet un ouvrier serait en bonne santé jusqu'à 59 ans. Le gouvernement reste dans le domaine de l'invalidité et ne répond en rien à la juste revendication des salariés de reconnaissance de la pénibilité.

**Nul besoin d'avis médical pour reconnaître la pénibilité dès lors que l'on part des situations de travail.**

La cessation anticipée d'activité à 55 ans est la solution pour les salariés usés prématurément par le travail. Le remède du gouvernement est de nous voir travailler plus, non pas pour gagner plus mais pour mourir plus vite au travail. Il ne suffit donc pas d'annoncer, ici ou là, que l'espérance de vie augmente mais il faut s'interroger sur l'état de santé qui permettrait véritablement d'avoir une qualité de vie pendant sa retraite.

Enfin, le modèle social allemand est souvent mis en avant, et ils nous disent que l'âge légal du départ à la retraite est fixé à 67 ans. Certes, mais le dispositif sera applicable en 2029 avec 35 annuités (En Espagne, c'est 67 ans pour 35 annuités). Encore une nouvelle manipulation du gouvernement, à moins qu'ils ne soient touchés par le syndrome d'Alzheimer.

L'application de cette loi que tente d'imposer la droite priverait les salariés de leurs plus belles années de retraites, et ne garantirait en rien son financement dans l'avenir.

**Alors, après toutes ces informations, ne croyez-vous pas que chaque salarié de tout âge doit prendre conscience que c'est de sa mobilisation que tout va désormais dépendre. La CGT appelle tous les salariés à se mobiliser pour une grande manifestation unitaire et interprofessionnelle le jeudi 23 septembre 2010.**

mercredi 22 septembre 2010